



succession bloquée par un héritier qui ne veut pas partager

Par **alice**, le **14/04/2009** à **12:09**

Bonjour,

Nos parents sont décédés ; le notaire a estimé notre bien récemment qui comporte une maison avec un grand terrain à bâtir. Ma soeur habite dans la maison et veut acquérir le tout à -30% du prix fixé par le notaire ; chose que je refuse.

Puis je demander ma part de terrain à bâtir immédiatement ?

comment faire et dans combien de temps je pourrai faire délimiter ma part par un professionnel ?

Merci de m'aider et de me conseiller également pour obtenir le 1/5 du reste ; c'est à dire propriété bâtie (sachant que je n'ai aucune clé pour y accéder).

Cordialement.